



# Document Stratégique de Bassin (DSB)

CEB du jeudi 15 octobre 2020



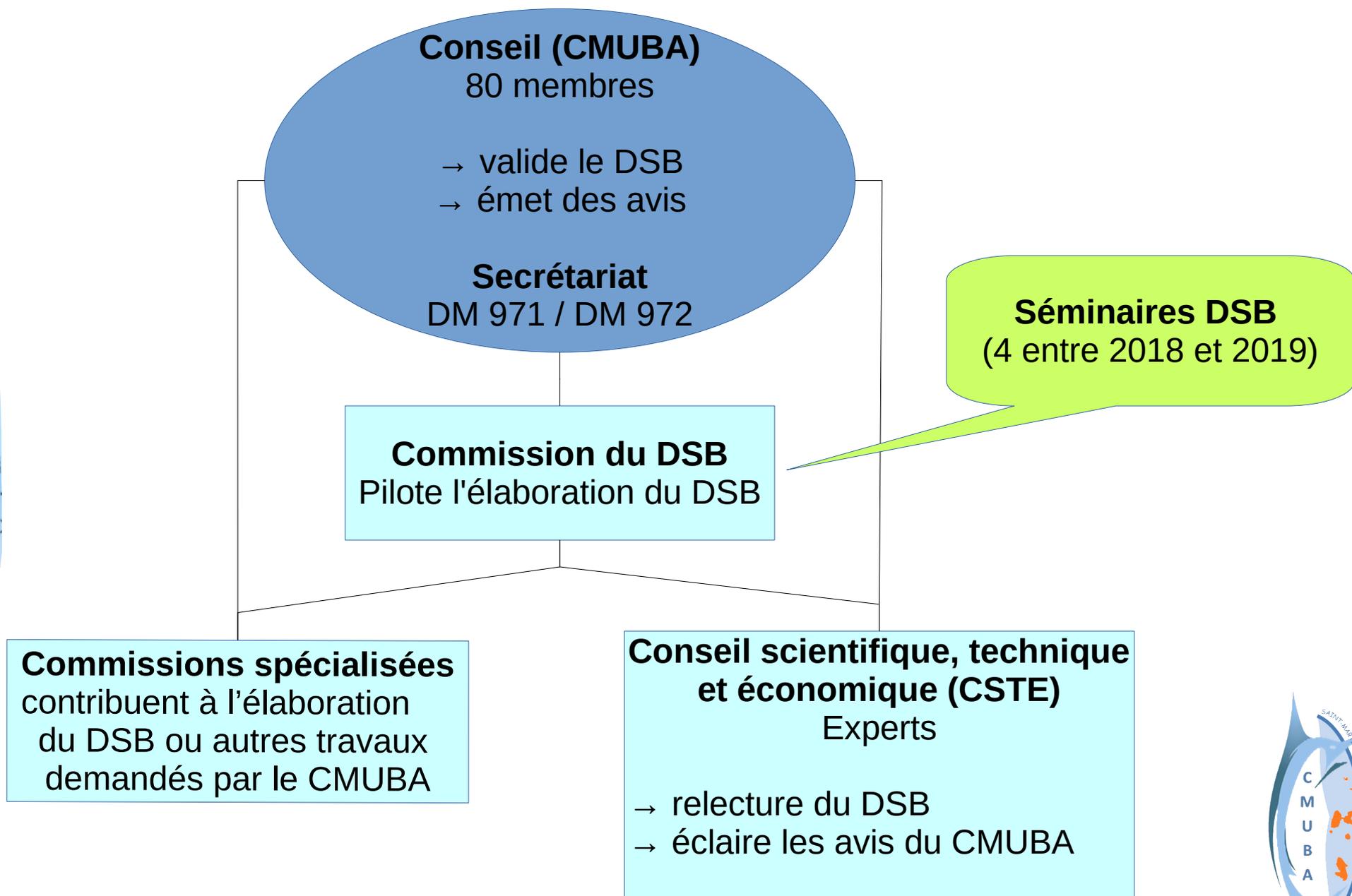
# Qu'est ce que le DSB ?

- Elaboré par le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (CMUBA) pour décliner au niveau local la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML).
- Le cadre de référence et l'outil pour la mise en œuvre de la Politique Maritime Intégrée (PMI) à l'échelle du **bassin Antilles au regard des enjeux économiques, sociaux et écologiques qui lui sont propres** .
- Le DSB se pose en **outil de mise en cohérence opposable** aux documents de planification, d'aménagement, de développement des activités, de protection de l'environnement : *SMVM, SRDAM, STDEII / SRDEII, SDAGE, plan de gestion du parc marin, contrat de milieux, etc.*  
ainsi qu'aux travaux, ouvrages ou aménagements en mer.
- **Document socle pour les avis du CMUBA**

# Qu'est ce que le DSB ? (2)

	<b>DSB</b>
<b>Organe délibérant</b>	CMUBA
<b>Échelle</b>	Bassin maritime (ZEE Antilles)
<b>Réglementation</b>	Opposable
<b>Type</b>	Stratégique
<b>Planification de l'espace maritime</b>	Non
<b>Plan d'action</b>	Non
<b>Budget</b>	Non
<b>Révision</b>	5 ans

# Pilotage de l'élaboration du DSB



# Procédure d'adoption du DSB

Procédure d'adoption du DSB		
Avis sur projet de DSB en plénière CMUBA	23 janvier 2020	
Saisine autorité environnementale (AE) = CGEDD	3 mois 18 août – 18 novembre 2020	R122-17 et R122-21 code de l'environnement
Consultation des différents organismes	3 mois 23 juillet – 31 octobre 2020	R219-1-24 code de l'environnement
Consultation du public	2 mois Décembre 2020 – janvier 2021	R219-1-25 code de l'environnement
Saisine MOM et MTES	Pas de délais	R219-1-26 code de l'environnement
Validation DSB par la commission DSB	Février 2021	
Plénière CMUBA pour avis sur DSB avant adoption par les Préfets	Mars 2021	

# Ce que contient le DSB

DSB composé de 10 fiches :

- *environnement marin*
- *ports & réseaux maritimes*
- *pêche & aquaculture*
- *plaisance & activités nautiques*
- *ressources marines*
- *formation aux métiers de la mer*
- *recherche & innovation*
- *mer & société*
- *coopération régionale*
- *risques*

Pour chaque fiche :

- Etat des lieux et chiffres clés
- Matrice AFOM
- Enjeux et objectifs



Matrice AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Un espace d'étude remarquable (biodiversité, énergies renouvelables, risques, géologie marine, archéologie marine, gestion intégrée des espaces marins, réseau d'AMP...)</p> <p>Une coopération des équipes locales à un niveau national et international (réseau d'excellence scientifique)</p> <p>Des équipes de recherche (UA, IFREMER, IRD, IRSTEA, BRGM, etc) et de bureaux d'études</p> <p>Un réseau d'observateurs et de recherche par les associations environnementales</p> <p>Des structures d'accompagnement de l'innovation (technopole, PARM...)</p>	<p>Un accès difficile aux financements nationaux et européens de la recherche</p> <p>Une faiblesse de l'ingénierie de projet</p> <p>Une faible mobilisation des crédits disponibles, des difficultés de préfinancement des outils financiers disponibles</p> <p>Une inadéquation des cadres nationaux aux spécificités du bassin (par exemple le FEAMP)</p> <p>De faibles effectifs des équipes de recherche dédiées aux sujets maritimes</p> <p>Un manque de connaissance sur de très nombreux sujets (sur les stocks halieutiques par exemple)</p> <p>Des priorités nationales de recherche sans moyens dédiés pour le bassin (absence de directive nationale sur les ressources halieutiques...)</p> <p>Pas ou peu de porteurs de projet identifiés sur des projets innovants, absence de start-up, une R&amp;D privée quasi inexistante</p> <p>Un manque d'attractivité pour la mobilité des scientifiques</p> <p>Une faible structuration de la recherche. Peu d'infrastructures existantes</p> <p>Des surcoûts exorbitants des moyens de recherche</p> <p>Une absence d'institut de transfert de connaissance et d'incubateur</p> <p>Une absence de stations marines et de stations d'observations sous-marine</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Des recherches sur de nouvelles espèces aquacoles, malgré une faible production de la filière</p> <p>Une valorisation de la biodiversité marine (biomolécules, biomimétisme, sargasses, etc)</p> <p>Le protocole international de Nagoya sur l'Accès et Partage des Avantages (APA)</p> <p>Un bassin propice pour les énergies renouvelables marines</p> <p>Des politiques régionales de soutien à la recherche (par exemple Interreg - Feder)</p> <p>Des engagements politiques récurrents en faveur de la recherche outre-mer</p> <p>Un potentiel de développement des équipes existantes</p> <p>Des relations entre l'université et le monde de l'entreprise à optimiser (cellule de valorisation de l'UA)</p> <p>Une coopération entre organismes de recherche à l'échelle du bassin caraïbe</p> <p>Une valorisation des savoirs et connaissances traditionnels, en pêche notamment</p>	<p>Peu de mise en réseau des projets de recherche : méconnaissance par les acteurs des projets menés sur le territoire</p> <p>Un manque de soutien des instances nationales</p> <p>Une instabilité des équipes de recherche</p> <p>Des engagements politiques récurrents non tenus ou soutenus</p> <p>Des crises successives impactant les crédits dédiés à la recherche</p> <p>Un manque d'étude sur la gestion des stocks pouvant conduire à une surexploitation</p> <p>Des difficultés à nouer des partenariats entre scientifiques et professionnels</p>

# Ce que contient le DSB (2)

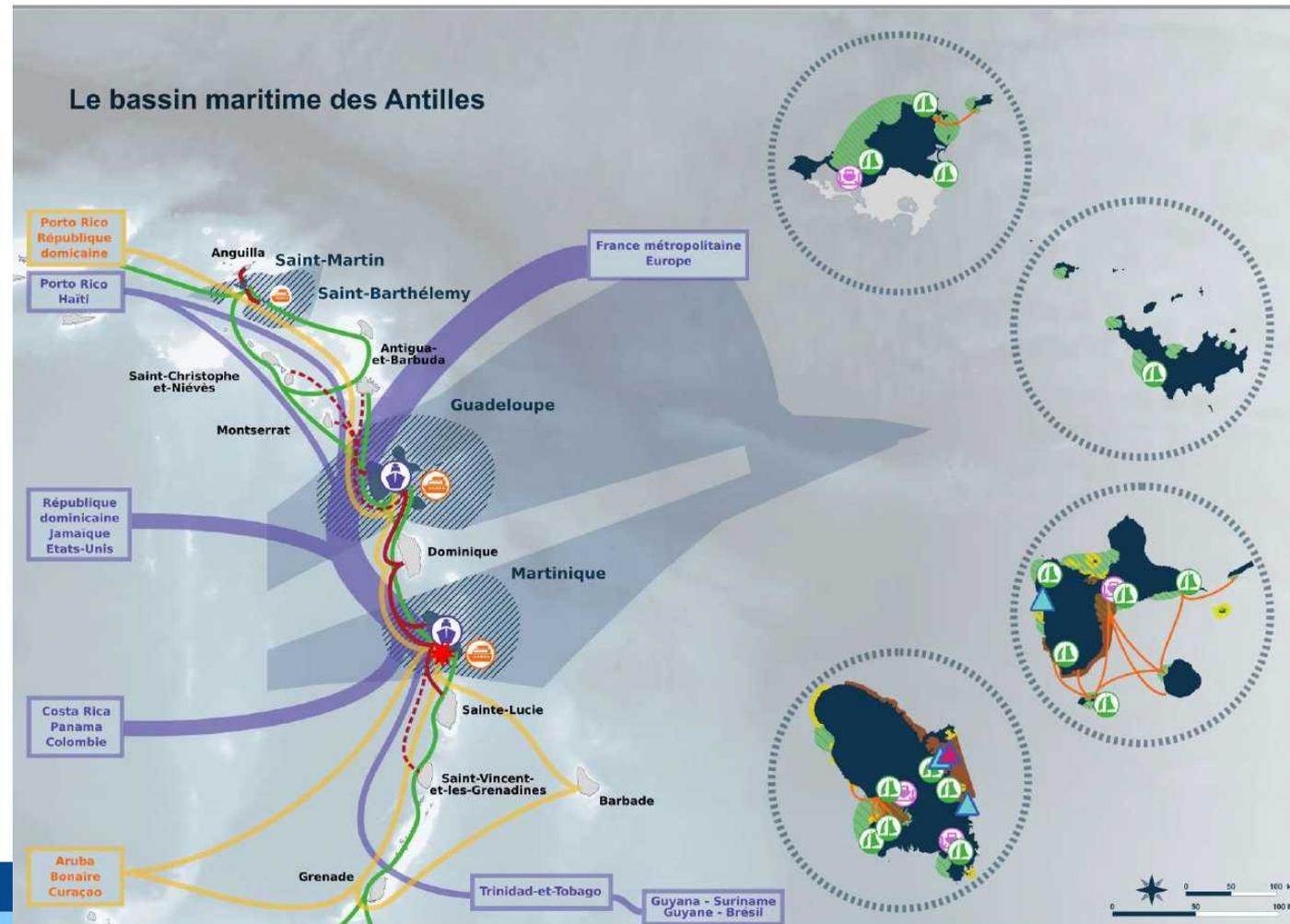
Mais aussi :

- Etat des lieux initial
- Cartographies des enjeux socio-économiques
- Indicateurs de suivi des objectifs



## Document stratégique de bassin maritime des Antilles Situation de l'existant

Janvier 2020



# Ce que contient le DSB : fiche environnement marin

- Enjeu **pollution**:
  - chlordécone, échouements massifs de sargasses, pollution plastique, qualité des eaux côtières, pollutions des navires
  - Reconnaissance de l'importance du lien terre-mer et des problématiques terrestres ayant un impact sur le milieu maritime : assainissement, érosion, pollutions diffuses
  - Articulation avec le SDAGE (reprise des indicateurs du SDAGE)
- Enjeu de **préservation des espèces et habitats**
  - Aires marines protégées : pas besoin de plus d'aires marines protégées, mais de mieux gérer/contrôler l'existant (renforcer les mesures de gestion et protection)
  - préserver le DPM, protéger et reconquérir les zones humides et récifs coralliens (1), restaurer les habitats (2), protection des espèces (lutte espèces invasives, tortues marines, mammifères marins, etc)
- Enjeu de **gouvernance**
  - s'appuyer sur les CEB pour agir en faveur de la biodiversité marine (nombre de sujets maritimes portés à l'odj des CEB)
  - mise en œuvre du SDAGE
  - améliorer la gouvernance du littoral
- Enjeu de **police**
  - renforcer la police contre la délinquance environnementale



# Conclusions

---

- Document opposable
- Document cadre, effort d'intégration des politiques publiques existantes
- C'est la première mouture d'un travail en cours :
  - indicateurs de suivi des objectifs
  - question de la priorisation – afficher des priorités y compris sur des choix « cruciaux »
  - avis du CMUBA
- Soumis à l'avis du CEB dans le cadre de la consultation réglementaire (R219-1-24 du code de l'environnement)

---

**Merci**

